

AVIS PUBLIC

**DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ 2023
ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, qu'à l'occasion de la séance ordinaire qui sera tenue par le Conseil municipal le **17 juin 2024, à 18 h 30**, en la salle du Conseil de l'hôtel de ville, le trésorier déposera le rapport financier consolidé de la Ville de Saint-Hyacinthe au 31 décembre 2023 et le rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice financier 2023, conformément aux articles 105 et 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 4 juin 2024.



Me André Cordeau
Greffier par intérim